



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

288. De Cour. De La Cour.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

le P. Bouhours (a) décide que l'on peut dire indifféremment, *au cas qu'il meure*, & *en cas qu'il meure*; & le Dictionnaire de l'Académie semble autoriser cette décision. Cependant elle contredit deux principes également certains. Le premier, auquel cet ouvrage-ci doit sa naissance, & dont il administre les preuves de fait, c'est qu'il n'y a point de synonymes parfaits, comme le seroient les deux locutions dont il s'agit. Le second, c'est que tout *que* qui exige un antécédent, le suppose déterminé individuellement: selon ce principe, on doit dire *au cas que*, c'est-à-dire, *au cas, auquel cas*; mais on ne doit point dire *en cas que*, parce qu'alors le mot *cas* est mis sans article qui le détermine.
(B.)

(a) Rem. nouv. tome I.

288. DE COUR. DE LA COUR.

Ces deux expressions, qui servent à qualifier par un rapport à la Cour, ne doivent pas être confondues ni employées indistinctement.

De Cour est un qualificatif qui se prend en mauvaise part, & qui désigne ce qu'il a ordinairement de vicieux & de répréhensible dans les cours. *De la Cour* ne qualifie qu'en indiquant une relation essentielle à ce qui environne le Prince.

Un homme *de Cour* est un homme souple & adroit, mais faux & artificieux, qui, pour venir à ses fins, met en usage tout ce qui se pratique dans les cours des Princes contre les règles de la probité & de la droiture. Un homme *de la Cour* est simplement un homme atta-

ché auprès du Prince, ou par sa naissance, ou par son emploi, ou par l'état de sa fortune.

Une femme *de la Cour* y est fixée par sa naissance ou par son état: une femme *de Cour* est une femme d'intrigues, qui n'est pas d'ordinaire une fort honnête personne.

Un Page *de la Cour* est un jeune Gentilhomme attaché en cette qualité au service du Prince ou d'un Grand: mais un Page *de Cour* est un effronté, qui ne respecte aucune bien-séance.

On appelle proverbialement eau bénite *de Cour*, les vaines promesses, les caresses trompeuses, & les compliments captieux & imposteurs; & amis *de Cour*, des amis sur qui l'on ne peut guere compter.

Les mœurs *de la Cour* sont bien différentes de celles des provinces; mais ce n'est souvent qu'à l'extérieur, & il n'est pas rare de trouver des vices *de Cour*, jusqu'aux frontières les plus reculées. (*Bouhours*, Remarq. nouv. Tome II.) (B.)

289. ÊTRE D'HUMEUR. EN HUMEUR.

Chacune de ces deux phrases signifie être en disposition: avec cette différence, qu'être *d'humeur* se dit plus ordinairement d'une disposition habituelle qui tient de l'inclination, du tempérament, de la constitution naturelle; & qu'être *en humeur* marque toujours une disposition actuelle & passagere.

Ainsi quand on dit, je ne suis pas *d'humeur* à rebuter les gens qui me demandent quelque chose, il n'est pas *d'humeur* à souffrir une insulte, on entend par-là le tempérament, le